

Trois étapes pour réussir

Frédéric Bierry et Brigitte Klinkert, présidents des conseils départementaux respectivement du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ont défendu, ce vendredi, devant le Club de la presse de Strasbourg, le protocole signé à Matignon. Avec l'objectif d'avancer coûte que coûte.

LA RÉCENTE SESSION du conseil régional du Grand Est à Metz – et les propos tenus par son président, Jean Rottner, et même ceux de la ministre Jacqueline Gourault – a instillé un doute dans l'esprit des défenseurs de l'Alsace. Le protocole cosigné à Matignon par le Premier ministre, le président du Grand Est et les présidents des conseils départementaux alsaciens marque-t-il réellement une avancée ?

« Certains ont tendance à minimiser la portée de ce document. Serions-nous passés de quatre à douze pages, s'il n'y avait pas de contenu ? », a répliqué la présidente Brigitte Klinkert. « Qui ment ? Est-ce que c'est le Premier ministre ou des éléments d'une réunion à huis clos dans une région ? », a enchaîné Frédéric Bierry, en demandant : « À qui peut-on faire confiance ? » Poser la question, c'est y répondre. Les porteurs de la nouvelle collectivité européenne d'Alsace

(CEA) s'appuient sur Édouard Philippe et, ils l'ont répété à plusieurs reprises, sur Emmanuel Macron. « Le 5 novembre, le président nous a dit que nous allions dans le sens de l'Histoire. Si notre projet et l'accord de Matignon étaient une coquille vide, ils ne feraient pas tant de remous », a considéré Brigitte Klinkert.

Les deux présidents, qui répondaient, pour la première fois de concert à la presse, depuis l'« accord historique du 29 octobre », connaissent l'enjeu. Ils veulent prouver que la CEA est « unique en France », et inscrite dans « un projet résolument européen ». Unique aussi parce que « deux préfectures subsisteront sur son territoire », ont-ils rappelé. Donc, rien à voir avec « une fusion de départements », même

« CAPACITÉ À AGIR »

Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry ont mis l'accent, ce vendredi, sur les compétences qui doivent leur donner « la capacité à agir à l'échelle pertinente, celle de l'Alsace ». Au-delà du transfert des routes nationales, de l'économie de proximité, du tourisme, tous deux ont insisté sur le bilinguisme et le transfrontalier au sein du Rhin supérieur. Concernant les différences d'interprétation avec Jean Rottner, Brigitte Klinkert a ironisé : « Il y a les textes, l'interprétation et la vraie vie », ajoutant qu'elle a « pu mesurer que ce projet répond aux demandes des voisins allemands et suisses ». « La CEA est plus simple à mettre en œuvre que la grande région. Il n'y aura pas de surcoût de déplacement pour les élus, ni de surcoût de communication. Le sentiment d'appartenance existe, ce qui manque au Grand Est », a taclé le président bas-rhinois.

s'il n'a pas été question de collectivité à statut particulier...

Trois étapes prévues...

Trois étapes sont prévues avant sa création le 1^{er} janvier 2021, trois mois avant les élections départementales de mars 2021. Il faudra une délibération concordante des deux assemblées avant la fin de 2018 ou au tout début 2019, suivie d'un décret en Conseil d'État. Et enfin un texte de loi, voté au printemps prochain, dédié aux compétences dévolues à cette collectivité, avec les moyens financiers afférents. « C'est une chaîne, et si l'ensemble ne nous convient pas, nous ne l'accepterons pas », a prévenu Frédéric Bierry.

Un certain optimisme prévaut cependant du côté des départements. « Jamais le lien entre le

Haut-Rhin et le Bas-Rhin n'a été aussi fort », a assuré Brigitte Klinkert qui avait vécu aux premières loges les dissensions lors du référendum de 2013. Même si elle admet que le projet n'en est qu'« à sa première étape » et refuse toujours de s'avancer sur le siège, insistant sur la multipolarité de la CEA.

Pour avancer, Frédéric Bierry et elle tablent aussi « sur un dépoussiérage de la loi NOTRe pour obtenir la compétence de l'économie de proximité ». De même, le débat sur la révision constitutionnelle, avec l'introduction du droit à la différenciation, devrait apporter « des compétences supplémentaires » à la future collectivité. Mais cette réforme n'est pas encore votée...

... la première lundi

Il faudra aussi l'appui des parlementaires pour faire voter la loi qui lancera le processus de rapprochement des deux conseils départementaux, de leurs services et des politiques. Les dirigeants LR pourront compter sur le député de Haguenau, Vincent Thiébaut (LREM), présent ce vendredi au fond de la salle. Mais la première étape se dessinera dès lundi, avec la réunion commune des deux assemblées à Sélestat. On jugera du soutien des élus départementaux à leurs présidents. ■